

Rostrenen, le 19 décembre 2019

Le Proviseur
Aux
Entreprises partenaires

Objet : Taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur,

Le lycée des métiers Rosa Parks accueille des élèves sur les métiers de la sécurité et des services à la personne. Nous vous remercions chaleureusement pour l'accueil de nos élèves dans vos structures tout au long de l'année ainsi que pour les partenariats engagés avec l'établissement. Le lien que nous avons tissé permet d'assurer une cohérence pédagogique et professionnelle avec pour objectif la réussite des élèves.

Pour assurer son fonctionnement quotidien et maintenir un niveau d'équipement de qualité, l'établissement a besoin de votre soutien financier via le « hors quota ou barème » de la taxe d'apprentissage. Cette contribution peut en effet être versée directement à l'établissement. Nous savons compter sur votre accompagnement et nous espérons valoriser votre engagement à nos côtés.

En vous remerciant pour votre confiance, l'ensemble de l'équipe éducative vous souhaite une excellente année 2020. Cette année à venir sera sans aucun doute riche de projets communs que nous vous invitons à partager lors de notre journée portes ouvertes du samedi 7 mars.

Veuillez agréer, cher partenaire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le proviseur



Arnaud GUILBERT

Téléphone
02 96 29 02 16

Télécopie
02 96 29 33 28

Mél.
Ce.0220186h
@ac-rennes.fr

47, rue René le
Magorec
22110 ROSTRENNEN

Site internet
www.lp-rosaparks-rostrenen.ac-rennes.fr

